

Secrétariat général à la planification écologique

# **Territorialisation de la transition écologique sur le département du Cantal**

Réunion de concertation du 12 février 2024

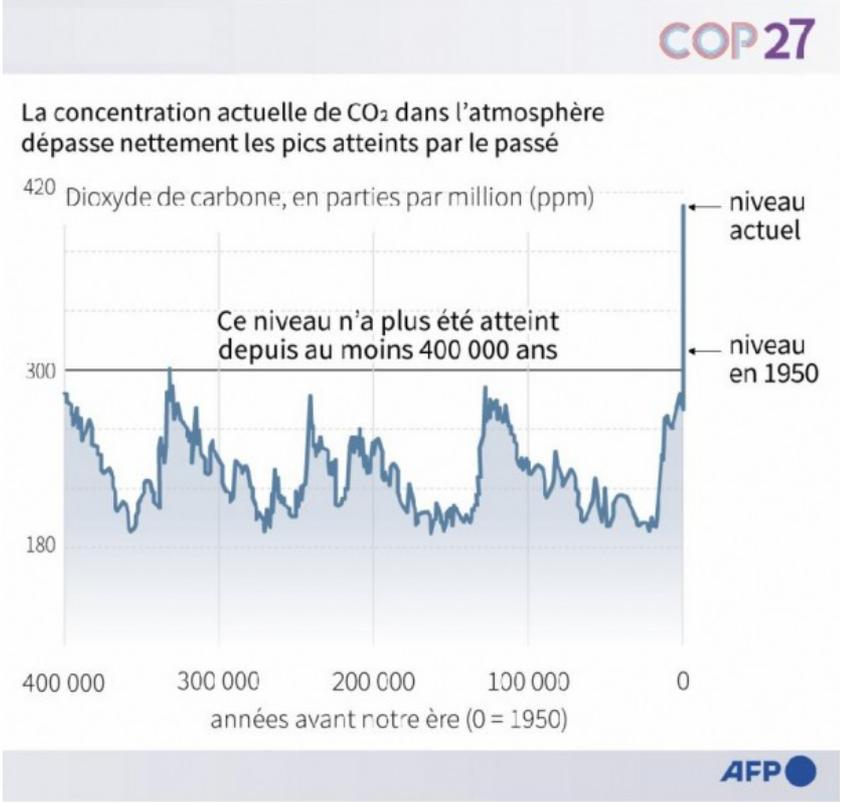
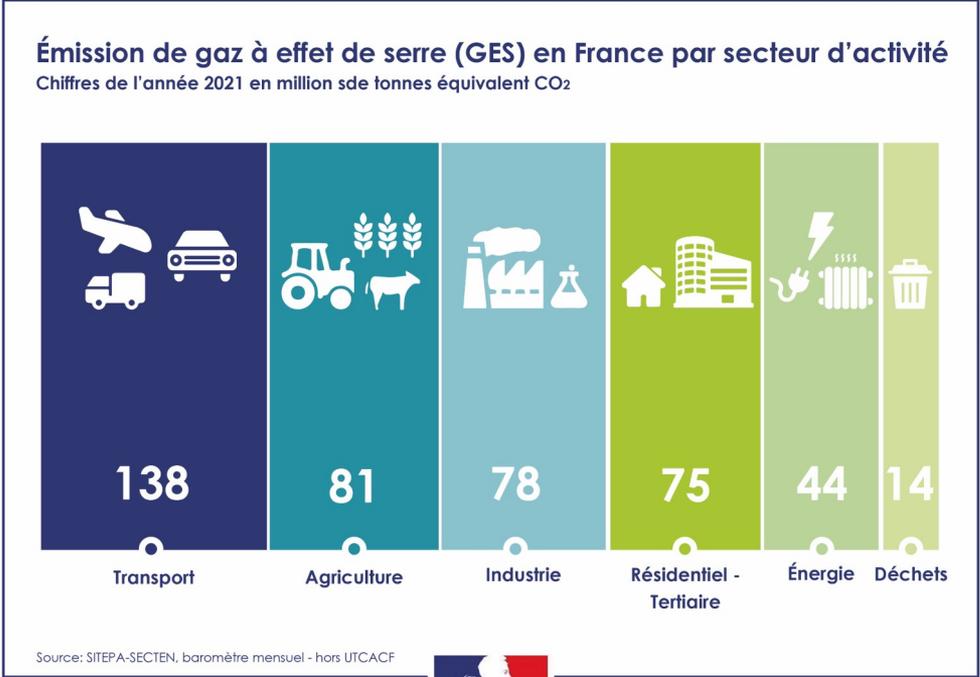
**Ouverture de séance par**

Mr Laurent BUCHAILLAT, préfet du Cantal

# Ordre du jour

- Pourquoi il est urgent d'agir ?
- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Partager le panorama des leviers de décarbonation départementalisés
- Enjeux pour le département
- Prochaines étapes

# Les GES (gaz à effet de serre)

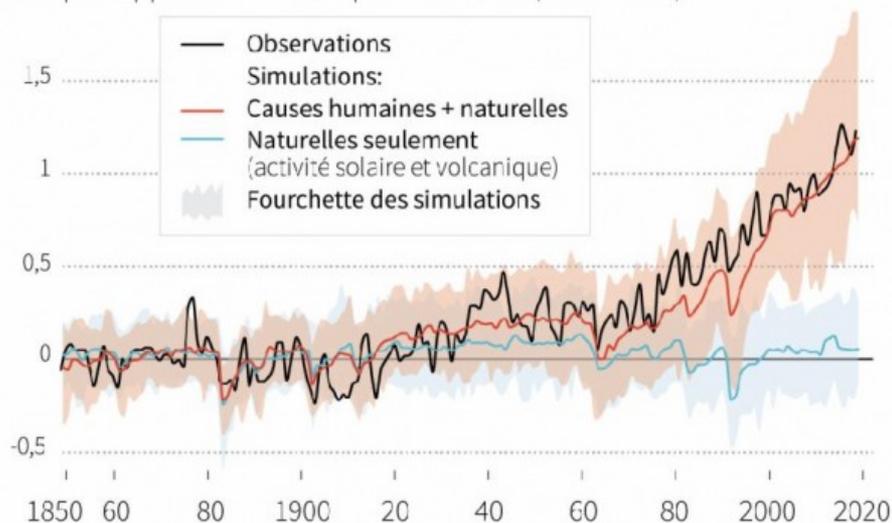


# LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## ET L'ACTIVITÉ HUMAINE COP27

La hausse observée des températures n'est reproduite que dans des simulations incluant l'influence humaine

+2°C par rapport aux niveaux pré-industriels (1850 - 1900)



Sources : Giec, Nasa, NOAA

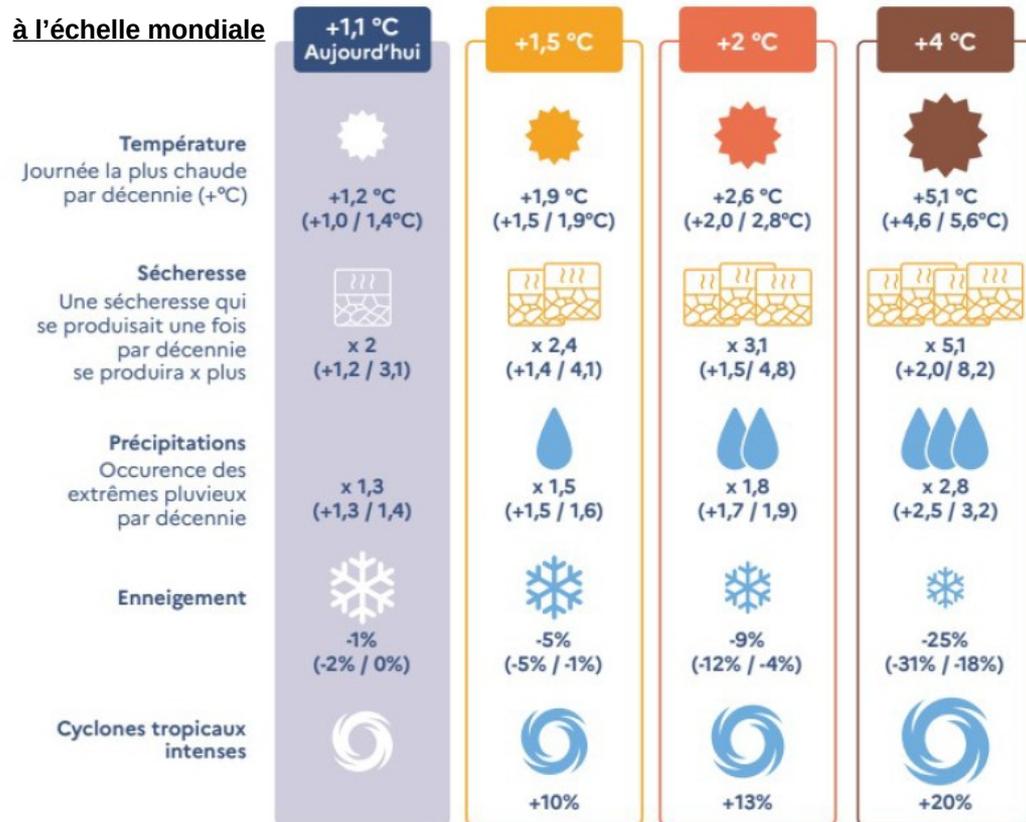
AFP

- Le réchauffement moyen est mesuré actuellement à +1,1°C au niveau mondial et à +1,7°C au niveau français
- Le réchauffement climatique mondial atteindra +1,5°C dès le début des années 2030
- Les politiques mondiales en place fin 2020 conduisent à un réchauffement mondial médian de 3,2°C en 2100
- Limiter le réchauffement climatique mondial à +2°C implique de très fortes réductions des émissions mondiales dès la décennie 2021-2030

# Facteurs d'aggravation des phénomènes climatiques selon la pente de température

Le dérèglement climatique engendre :

- des pics de chaleur et des évènements de sécheresse plus intenses et plus fréquents
- des évènements extrêmes (vents, précipitations) plus récurrents
- une couverture neigeuse plus sensible et plus courte
- Des bouleversements territoriaux avec un déplacement géographique et en altitude des secteurs climatiques



Infographie Météo-France, selon GIEC

# ALÉA CLIMAT

Variabilité naturelle



Changement climatique



Inondation,  
forte sécheresse,  
étiage...



Raréfaction  
de la ressource,  
dégradation et atteinte  
aux nappes...

Choc (ponctuel)



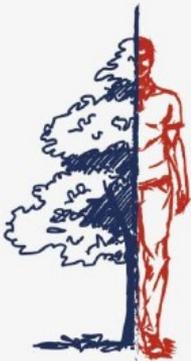
Stress (chronique)



## EXPOSITION

### SYSTÈMES BIOPHYSIQUES

Forêts,  
zones humides,  
coraux ...



VULNERABILITÉ

### SOCIÉTÉS

#### Populations

**Biens matériels et infrastructures :**  
bâtiments,  
usines,  
routes,  
rails,  
infrastructures portuaires,  
ponts ...

**Activités économiques :**  
agriculture,  
industrie,  
approvisionnement en eau  
et en énergie, tourisme ...

## CONSÉQUENCES



**Sanitaires :**  
déshydratations,  
intoxications,  
zoonoses,  
épizooties, etc.



**Économiques :**  
surcouts, précarité accrue,  
baisse de rendement des récoltes,  
faillites et pertes d'emplois, etc.

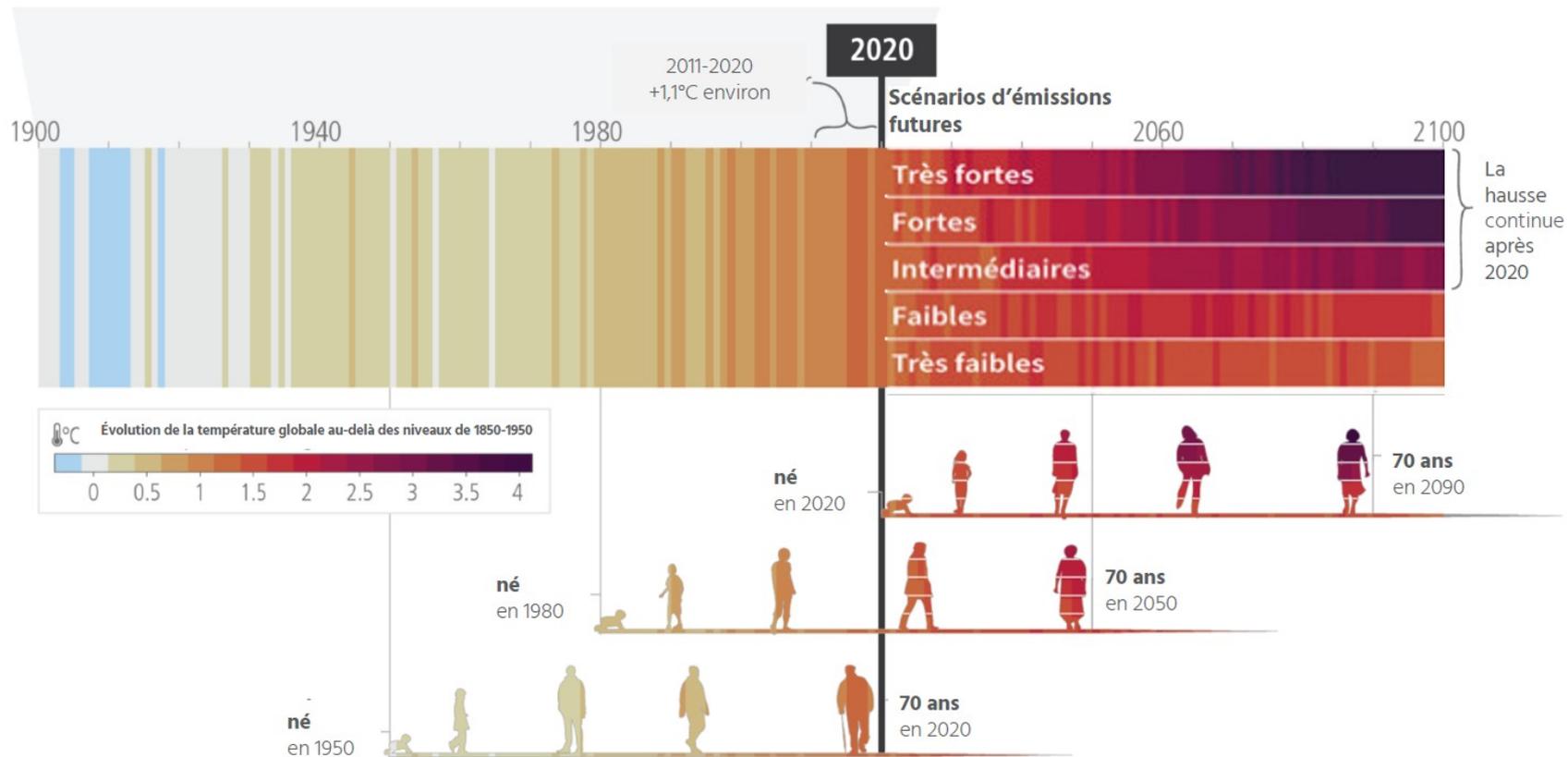


**Écologiques :**  
érosion de la biodiversité,  
maladies et pertes,  
incendies de forêts, etc.



**Sociales et politiques :**  
précarisations,  
tensions, défiance, etc.

# pour contenir les conséquences de demain



Source : GIEC, rapport de synthèse du sixième rapport d'évaluation - Figure SPM.1

# Pourquoi une planification écologique ?

**Pour accélérer nos efforts (atténuation) face aux urgences climatique, énergétique et environnementale**

**Pour nous adapter aux conséquences déjà certaines, diminuer la vulnérabilité des territoires pour limiter les risques économiques et sociaux**

d'atténuation



**MOINS DE GAZ À EFFET DE SERRE**

Faire davantage en 7 ans que ce nous avons fait ces 33 dernières années



**MOINS DE PRESSION SUR NOTRE BIODIVERSITÉ**

**1,4 millions d'hectares à restaurer**



**S'ADAPTER A + 4 °C D'ICI 2100**

Se préparer à des étés qui pourraient être en moyenne 5 °C plus chauds par rapport à 1900

d'adaptation

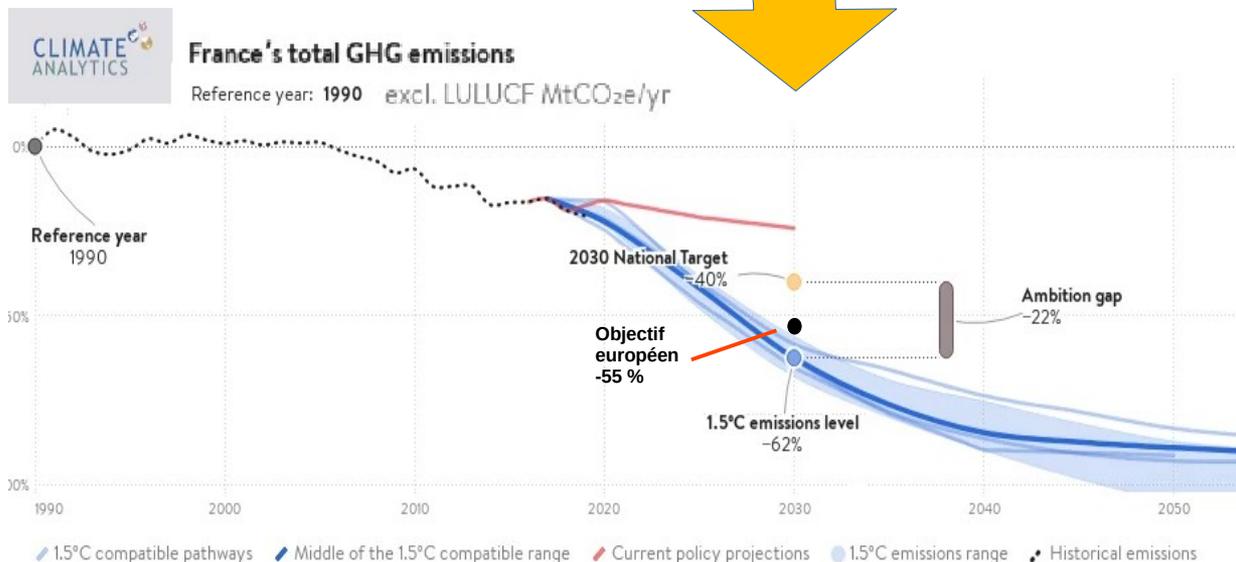
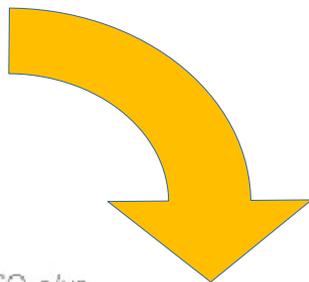
**ÉVITER L'INGÉRABLE et GÉRER L'INÉVITABLE**

# Ordre du jour

- Pourquoi il est urgent d'agir ?
- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Partager le panorama des leviers de décarbonation départementalisés
- Enjeux pour le département
- Prochaines étapes

# Il faut changer d'approche maintenant

pour suivre la trajectoire d'émissions de GES la plus faible possible



CO<sub>2</sub>

MOINS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Faire davantage en 7 ans que ce nous avons fait ces 33 dernières années

## Un chemin atteignable, des moyens d'y parvenir collectivement

Une année de travaux, qui auront mobilisé l'ensemble des ministères, les filières économiques, les représentants des collectivités locales, think tanks et associations environnementales, a permis à la France de se doter d'un plan pour relever les 5 défis environnementaux :

1. L'atténuation du réchauffement climatique
2. L'adaptation aux conséquences inévitables du réchauffement
3. La préservation et la restauration de la biodiversité
4. La préservation des ressources
5. La réduction des pollutions qui impactent la santé

# A l'échelle nationale

Les travaux de planification écologique ont permis de construire un plan qui donne **de la visibilité à l'action pour 2030**



## Un plan complet,

qui ne se limite pas à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, mais apporte aussi les solutions pour **enrayer l'effondrement de la biodiversité, gérer durablement nos ressources naturelles** (eau, biomasse, foncier) et **s'adapter** au changement climatique

## Un plan collectif,

qui associe l'État, les entreprises, les collectivités locales et qui tient compte de la réalité du quotidien des Français et des spécificités de chaque territoire,

## Un plan cohérent

**avec notre stratégie de réindustrialisation et de souveraineté**, car il va permettre de **créer des emplois** dans tous les domaines de la décarbonation, contribuer à notre croissance économique, permettre de **réduire nos dépendances aux énergies fossiles** importées et d'**implanter de nouvelles productions** sur notre sol

## Un plan concret,

qui repose sur des leviers tangibles, permettant un choix éclairé des actions à déployer sur les territoires de la COP



# CLIMAT, BIODIVERSITÉ, SANTÉ, RESSOURCES, ADAPTATION

- 5 enjeux environnementaux
- 6 thématiques, déployées en 22 chantiers opérationnels

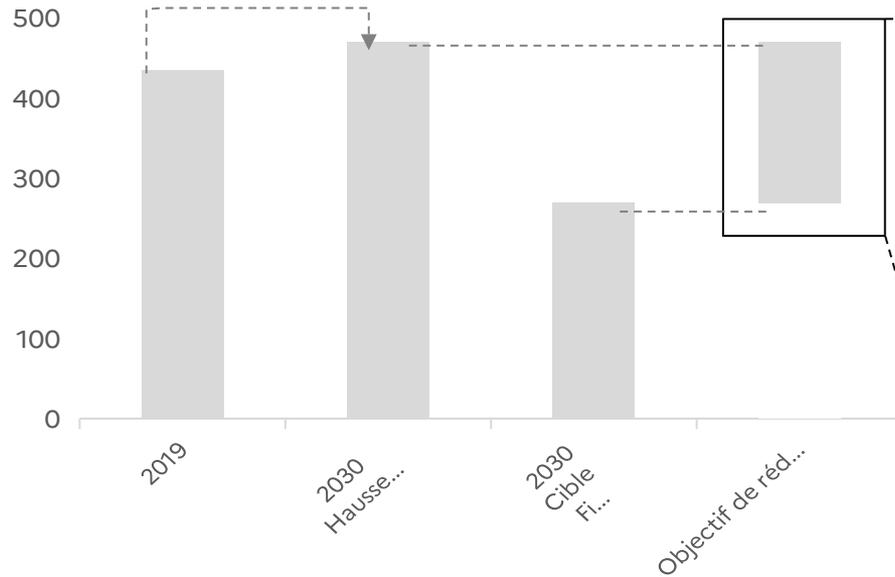
**SE LOGER, SE DEPLACER,  
SE NOURRIR, PRESERVER,  
PRODUIRE, CONSOMMER**



# Le SGPE a fixé une vision nationale des leviers de réduction de GES nécessaires à l'atteinte des objectifs 2030

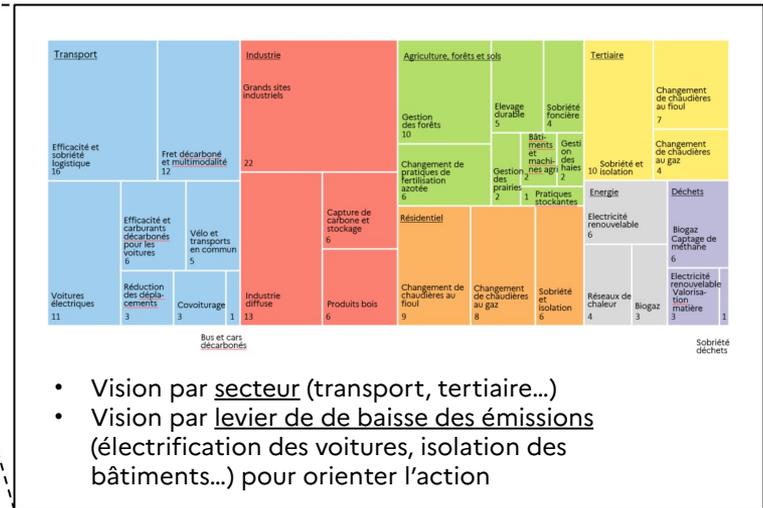
## L'objectif de baisse des émissions de gaz à effet de serre entre 2019 et 2030...

Émissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES, en MtCO<sub>2</sub>e



## ...a été décliné en leviers de décarbonation par la planification écologique

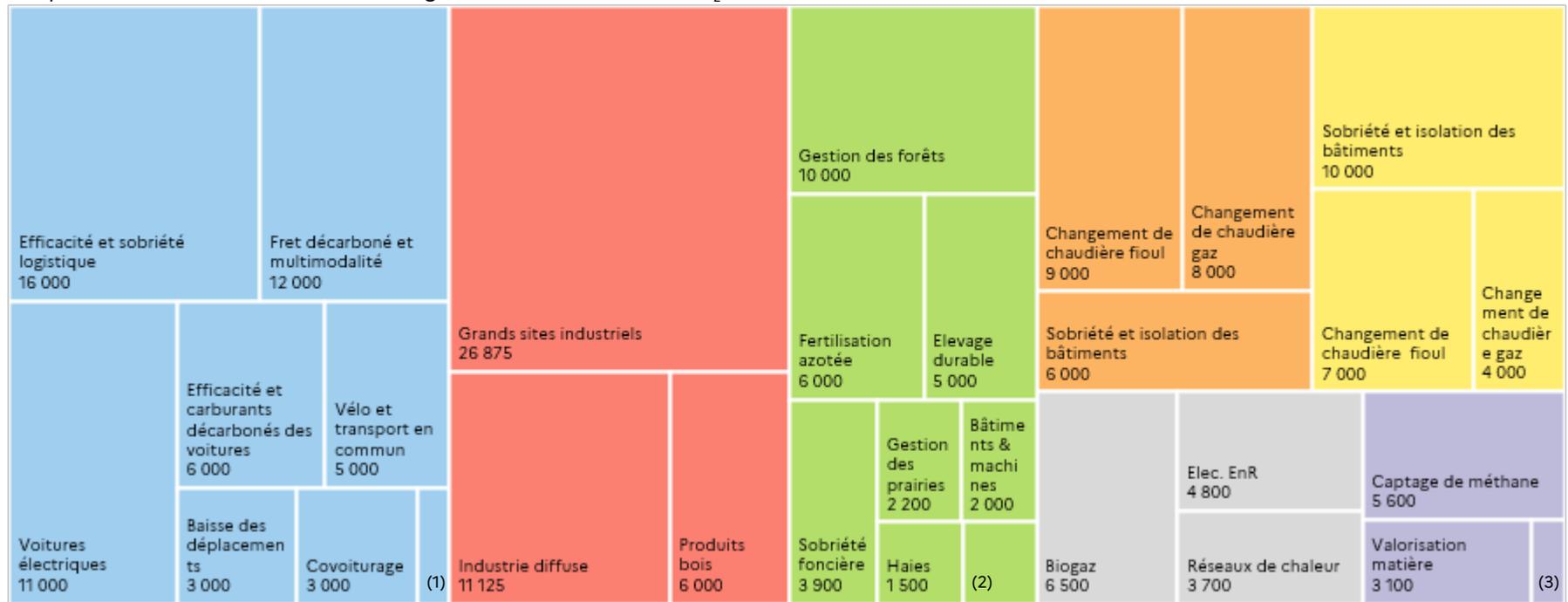
Panorama des leviers national



- Vision par secteur (transport, tertiaire...)
- Vision par levier de de baisse des émissions (électrification des voitures, isolation des bâtiments...) pour orienter l'action

# Panorama des leviers de décarbonation national

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO<sub>2</sub>e économisés entre 2019 et 2030

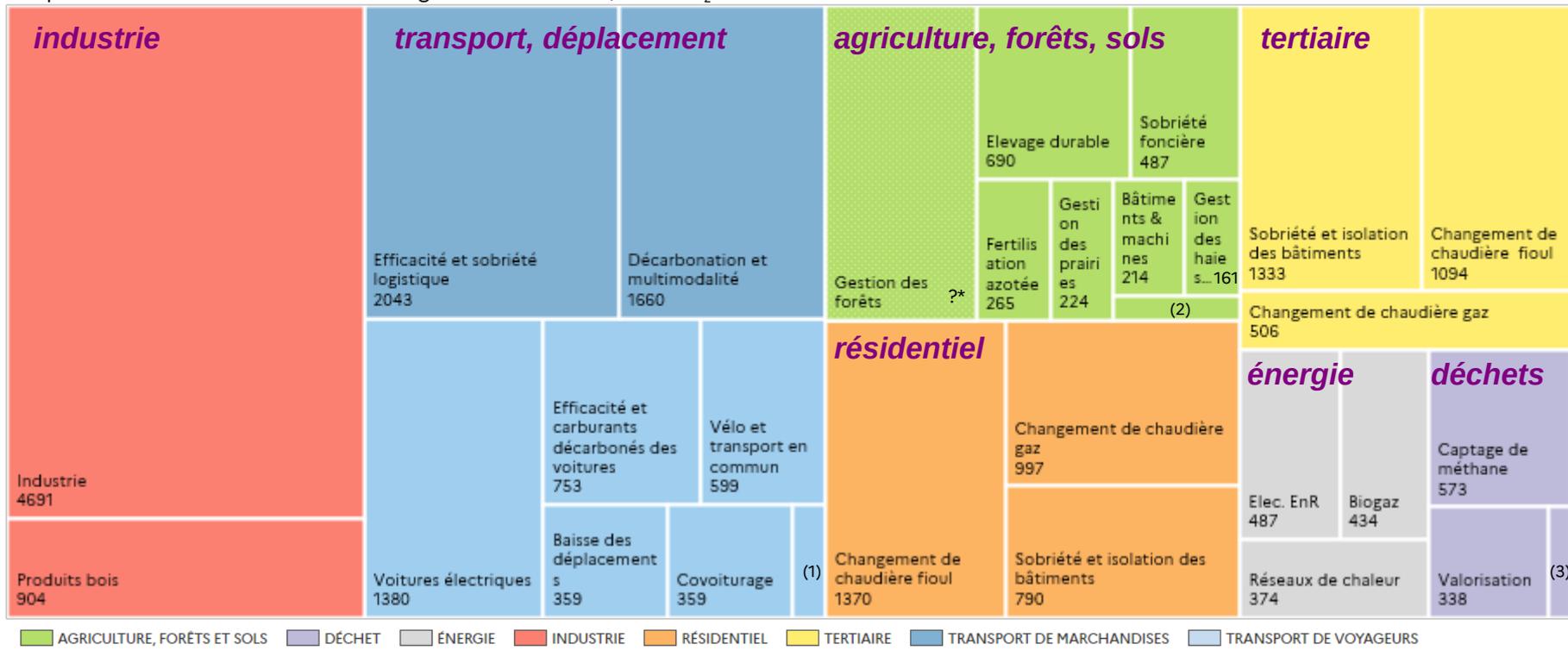


■ Transport ■ Résidentiel ■ Tertiaire ■ Energie ■ Industrie ■ Déchet ■ Agriculture, Forêts et Sols

(1) Bus et cars décarbonés 800 (2) Pratiques stockantes 1300 (3) Sobriété matière 600

# Panorama des leviers de décarbonation en Auvergne-Rhône-Alpes

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO<sub>2</sub>e économisés entre 2019 et 2030



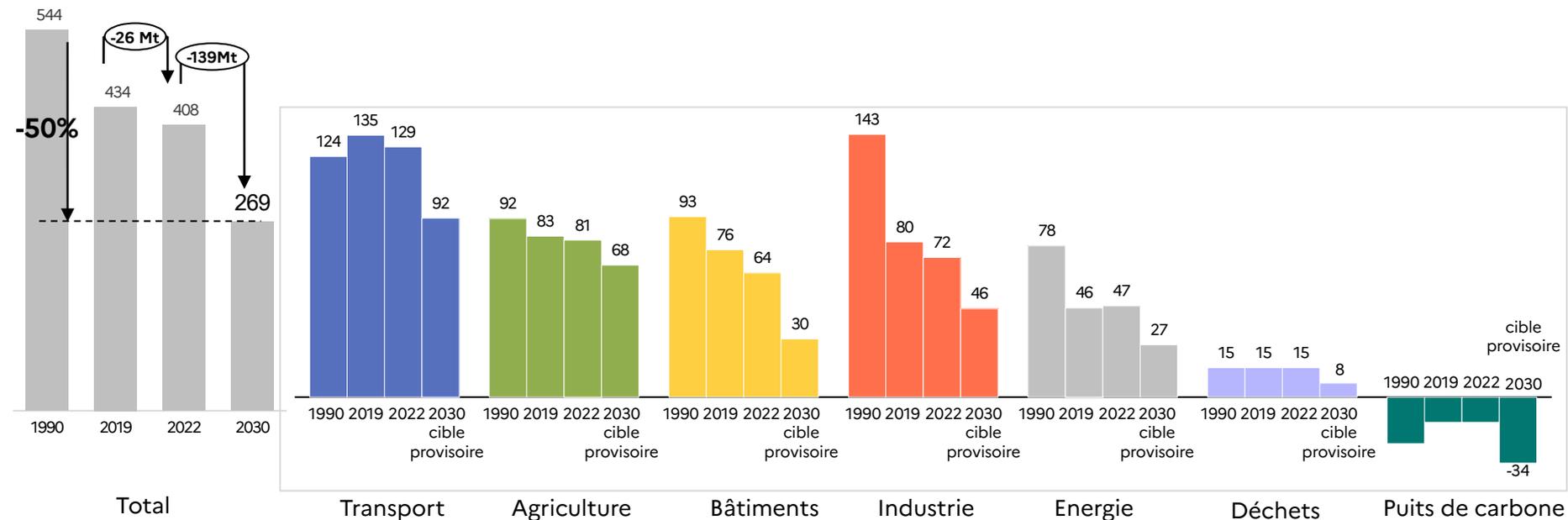
(1) Bus et cars décarbonés : 97 ktCO<sub>2</sub>e. (2) Pratiques stockantes : 82 ktCO<sub>2</sub>e. (3) Prévention des déchets: 67 ktCO<sub>2</sub>e.

\*Objectif non régionalisé en absence de données comparables sur l'état des forêts

# OBJECTIFS CIBLES DE DECARBONATION

## Pour atteindre la cible des engagements européens en 2030, l'ensemble des secteurs sont mis à contribution

Émissions annuelles domestiques (hors soutes) de GES (en MtCO<sub>2</sub>e)



# La planification écologique doit désormais être déclinée dans les territoires

## Un enjeu d'appropriation

au niveau territorial, de la nécessité de la décarbonation, de la préservation de la biodiversité et de la gestion des ressources au regard de l'impact spécifique à chaque territoire

## Un enjeu de mobilisation

de l'ensemble des collectivités territoriales, des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré

## Un objectif d'accélérer la mise en œuvre des actions

par chacun des acteurs

## Un enjeu de priorisation

des chantiers à horizon 2030 pour assurer une efficacité de l'action collective et de chacun

# A l'échelle régionale

## Les 4 étapes d'une COP régionale



RÉALISER UN  
DIAGNOSTIC  
PARTAGE 2023 DU  
TERRITOIRE



CONDUIRE  
UN DEBAT



CHOISIR LES  
ACTIONS A MENER  
A L'ÉCHELLE  
INFRAREGIONALE



ÉTABLIR UNE  
FEUILLE DE  
ROUTE  
RÉGIONALE 2030

# Méthode de travail régionale

## La concertation territoriale alimentera les travaux de la COP :

1. Recueil du questionnaire auprès des collectivités
2. Compte-rendu des réunions départementales
3. Contributions libres suite à cette réunion

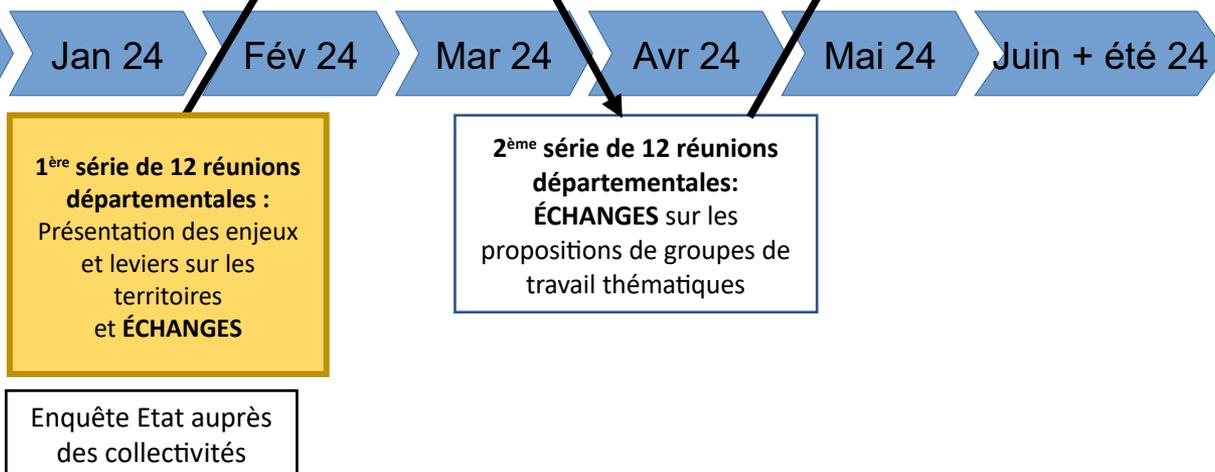
Entrée sectorielle

Échelle régionale



Entrée territoriale

Échelle départementale



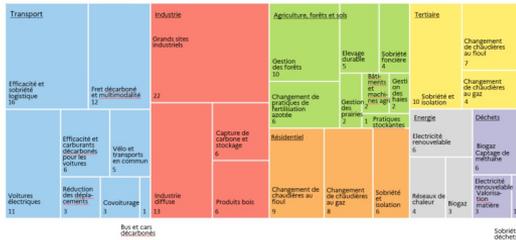
# Ordre du jour

- Pourquoi il est urgent d'agir ?
- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Partager le panorama des leviers de décarbonation départementalisés
- Enjeux pour le département
- Prochaines étapes

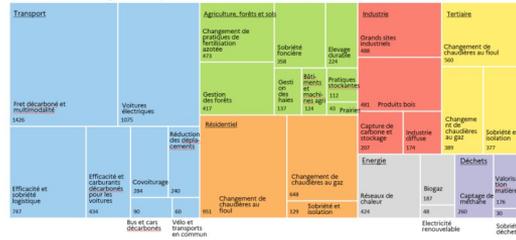
# Une déclinaison régionale, puis départementale, du panorama des leviers national a été établie par le SGPE, comme base de discussion pour la COP

Le SGPE a élaboré un modèle pour calculer les objectifs différenciés territorialement compatibles avec les objectifs nationaux, pour servir de base de discussion

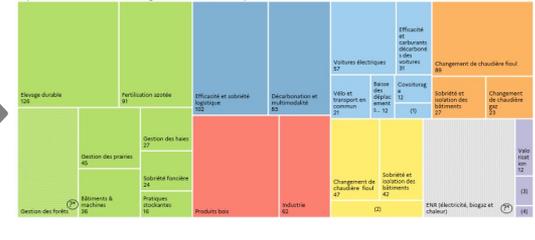
## Panorama des leviers national



## Panorama des leviers régional



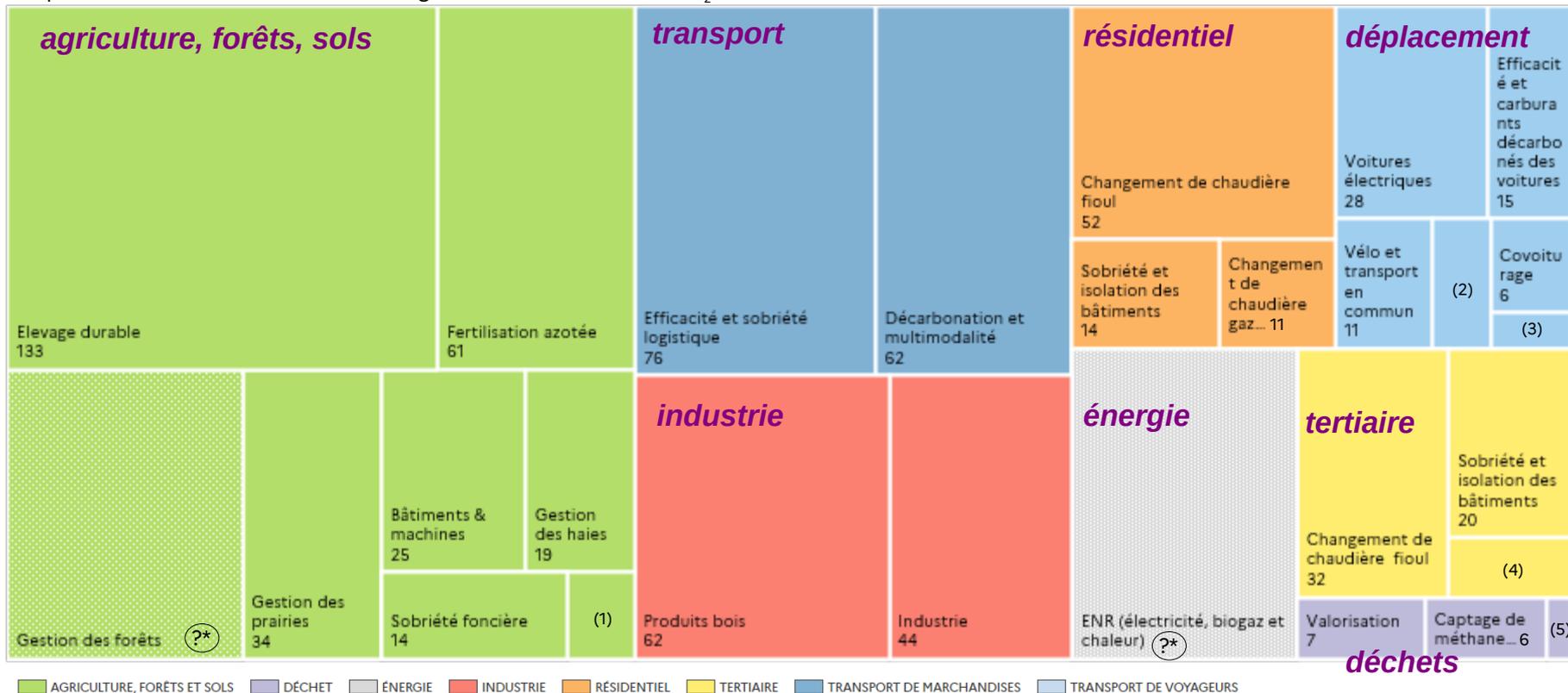
## Panorama des leviers départemental



des enjeux et des leviers différents selon les territoires et l'échelle de l'action

# Panorama des leviers de décarbonation pour le Cantal

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO<sub>2</sub>e économisés entre 2019 et 2030



(1) Pratiques stockantes : 5 ktCO<sub>2</sub>e. (2) Baisse des déplacements : 6 ktCO<sub>2</sub>e. (3) Bus et cars : 2 ktCO<sub>2</sub>e. (4) Changement de chaudière gaz : 6 ktCO<sub>2</sub>e. (5) Prévention des déchets : 1 ktCO<sub>2</sub>e.

\* Objectifs non départementalisés en l'absence de données comparables

# Ordre du jour

- Pourquoi il est urgent d'agir ?
- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Partager le panorama des leviers de décarbonation départementalisés
- **Enjeux pour le département**
- Prochaines étapes

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE  
PLAN D'ACTION  
POUR UNE GESTION  
RÉSILIENTE ET  
CONCERTÉE DE L'EAU



Avec le  
**FONDS VERT**  
ON ACCÉLÈRE



Plans  
Climat-Air-Energie  
Territoriaux  
PCAET)



- Légende
- PCAET de l'Est Cantal
  - PCAET BACC
  - PCAET Haut-Cantal-Dordogne
  - PCAET obligatoire
  - PCAET volontaire
  - Phase avant consultation du public
  - Phase diagnostic/enjeux



Les Assises  
de la Forêt



Zones  
protégées

Les actions  
en cours  
dans le  
département

Étude déchets  
départementale



LES AGRICULTEURS  
S'ENGAGENT



Parcours  
AgriCarbone



Opération Programmée  
d'Amélioration de  
l'Habitat



PLAN DE RÉNOVATION  
ÉNERGÉTIQUE DES  
BÂTIMENTS

# Ordre du jour

- Pourquoi il est urgent d'agir ?
- La planification écologique et sa démarche de territorialisation
- Partager le panorama des leviers de décarbonation départementalisés
- Enjeux pour le département
- Prochaines étapes

# Les prochaines étapes

## La concertation territoriale alimentera les travaux de la COP :

1. Recueil du questionnaire auprès des collectivités
2. Compte-rendu des réunions départementales
3. Contributions libres suite à cette réunion

Entrée sectorielle  
Échelle régionale



Déc 23

Jan 24

Fév 24

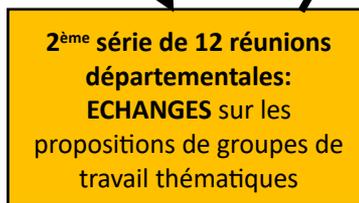
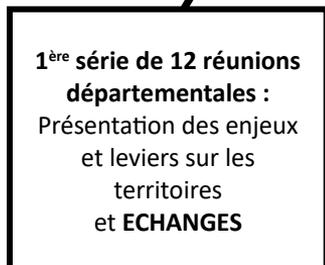
Mar 24

Avr 24

Mai 24

Juin + été 24

Entrée territoriale  
Echelle départementale



# Comment contribuer à la planification écologique ?

## Participer au diagnostic territorial de la COP

- Participer à la 1<sup>ère</sup> réunion COP/15 du 12 février ✓
  - Pour les collectivités : Remplir et renvoyer l'outil diagnostic (tableur)
  - Pour tous : Faire une contribution libre (jusqu'au 26 février)
- } à [cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr](mailto:cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr)  
+ copie à [ddt-directeur@cantal.gouv.fr](mailto:ddt-directeur@cantal.gouv.fr)

## En avril

- Participer à la 2<sup>ème</sup> réunion COP'15

## En continu

- Agir, en particulier dans le cadre des contrats de réussite de la transition écologique (CRTE)